

Utilisation de facteurs dynamiques pour mieux prévoir l'issue de la mise en liberté

par Larry Motiuk¹

Direction générale de la recherche, Service correctionnel du Canada

Des recherches effectuées par le Service correctionnel du Canada ont amené le système pénitentiaire fédéral à utiliser le processus d'Évaluation initiale des délinquants (EID) comme méthode uniformisée de classement des détenus adultes. L'EID consiste en une évaluation complète du délinquant au moment de son admission. Cela comprend la collecte et l'analyse de données sur les antécédents criminels, la santé mentale, la situation sociale, l'éducation et d'autres facteurs utiles pour la cotation du risque criminel que présente le délinquant et la détermination de ses besoins².

À son arrivée dans l'unité d'Évaluation initiale, chaque délinquant est soumis à une entrevue d'admission et participe à une séance d'orientation. Une évaluation préliminaire permet de déceler ses besoins immédiats dans les domaines de la santé physique, de la sécurité (la sienne et celle des autres), de la santé mentale et de la prévention du suicide. Le délinquant est ensuite évalué au moyen des deux éléments fondamentaux de l'EID : l'évaluation du risque criminel et le Système d'identification et d'analyse des besoins des détenus (SIABD).

Pour concevoir le SIABD, on s'est basé sur le principe voulant que les besoins du délinquant et le risque qu'il présente doivent orienter la prestation des services, et les interventions correctionnelles doivent être axées sur la réinsertion sociale³. Le protocole du SIABD consiste à évaluer des indicateurs dans chacun des sept facteurs de risque dynamiques suivants : emploi, relations conjugales et familiales, fréquentations et interactions sociales, toxicomanie, comportement dans la collectivité, vie personnelle et affective, et attitude générale⁴. Le plan correctionnel du délinquant est établi en fonction des résultats de cette évaluation.

Des études ont révélé que les délinquants qui ont des besoins lors de l'admission présentent un risque de récidive plus élevé que les autres⁵. Depuis que le Service a commencé à utiliser le processus d'EID, en 1994⁶, il a effectué près de 12 500 évaluations, dont il a saisi les résultats dans le Système de gestion des détenus. Cet article démontre qu'il est important de cibler systématiquement les facteurs dynamiques des délinquants au moment de leur admission.

SIABD

Le volet SIABD de l'Évaluation initiale des délinquants englobe un grand nombre de facteurs dynamiques. Ces domaines de besoins (ou domaines cibles) ont été choisis à partir de l'expérience acquise dans le secteur

de l'évaluation des besoins, et ils sont les mêmes que ceux qui sont proposés par la plupart des instruments d'évaluation des besoins des délinquants en usage ailleurs.

Chacun des sept domaines cibles se rattache à des comportements conventionnels:

- **emploi** – valeur accordée au travail et rôle du travail dans la vie du délinquant;
- **relations conjugales et familiales** – valeur accordée à la vie familiale et soutien apporté par la famille;
- **fréquentations et interactions sociales** – valeur accordée à la fréquentation de personnes n'ayant pas d'activités criminelles et possibilité de bénéficier d'interactions sociales positives;
- **toxicomanie** – valeur accordée à la vie sans dépendance à l'alcool ou aux drogues;
- **comportement dans la collectivité** – valeur accordée aux connaissances et aux aptitudes nécessaires à la pratique des activités quotidiennes;

Tableau 1

Domaine	Toxicomanie
Composante principale	Abus d'alcool
Sous-composante	Habitudes
Indicateurs	<ol style="list-style-type: none">1. Problème de consommation d'alcool?2. A commencé à boire très jeune?3. Boit régulièrement?4. A des antécédents de cuite?5. A consommé de l'alcool et des drogues ensemble?
Sous-composante	Situations
Indicateurs	<ol style="list-style-type: none">6. Consommation abusive durant les loisirs?7. Consommation abusive lors d'activités sociales?8. Boit pour se libérer du stress?
Sous-composante	Perturbation
Indicateurs	<ol style="list-style-type: none">9. Le fait de boire nuit-il à l'emploi?10. Boire nuit aux relations conjugales ou familiales?11. Boire nuit aux relations sociales?12. Le fait de boire a-t-il conduit à des infractions de la loi?13. Boire nuit à la santé?

- *orientation personnelle et affective* – valeur accordée à la maîtrise de sa propre vie;
- *attitude générale* – valeur accordée au respect des lois.

Auparavant, nous déterminions globalement les besoins du délinquant dans chacun des sept domaines. Aujourd'hui, le SIABD permet d'effectuer une analyse plus complète en subdivisant systématiquement les domaines de besoins (composantes principales et sous-composantes) jusqu'au niveau le plus bas (indicateurs). Nous ne pouvons décrire ici l'ensemble du processus, mais nous illustrerons notre propos par un exemple. Ainsi, le Tableau 1 montre la subdivision du domaine de la toxicomanie en sous-composantes et en indicateurs.

Après avoir analysé le problème de consommation d'alcool, l'évaluateur répète le processus pour la consommation de drogue. Il doit répondre aux questions par « oui » ou par « non ». Les réponses affirmatives indiquent qu'il existe un problème.

Attribution d'une cote

Lorsqu'il a fini d'analyser un domaine de besoins, l'évaluateur détermine l'importance du facteur dynamique selon une échelle qualitative allant de « facteur considéré comme un atout pour l'adaptation » à « besoin considérable d'amélioration » (voir le Tableau 2). Il attribue une cote seulement après avoir examiné et évalué les renseignements au dossier, les renseignements additionnels fournis par la collectivité (déclarations des proches du délinquant, rapports de police et rapports présentenciels) et les résultats d'évaluations supplémentaires (comme les évaluations psychologiques), et après avoir tenu compte des observations de ses collègues et s'être entretenu avec le délinquant.

Besoins du délinquant à l'admission

Le SIABD est un instrument objectif de classement. On a démontré que les sept domaines de besoins permettent de prévoir les cas de suspension de la liberté sous surveillance dans la collectivité.

Comme tous les délinquants admis dans le système pénitentiaire fédéral sont soumis au SIABD de l'Évaluation initiale des délinquants, nous avons effectué un suivi de ceux qui ont été libérés par la suite. Ce suivi a porté sur 3 380 délinquants (période moyenne de liberté dans la collectivité de 250 jours).

Tableau 3

Validité prédictive des cotes attribuées aux domaines de besoins au moyen du SIABD de l'EID (3 380 délinquants)

Domaine	Pourcentage de délinquants avec des besoins identifiés	Pourcentage de délinquants réincarcérés	Réincarcération r^*
Emploi	66,4	11,9	0,17
Relations conjugales et familiales	48,5	12,6	0,12
Fréquentations et interactions sociales	65,3	12,3	0,17
Toxicomanie	62,0	12,1	0,15
Comportement dans la collectivité	51,2	13,0	0,14
Orientation personnelle et affective	83,9	10,6	0,11
Attitude générale	50,3	11,7	0,09

* Remarque : tous les $r = p < 0,001$

Tableau 4

Validité prédictive des indicateurs évalués au moyen du SIABD de l'EID (3 380 délinquants)

Domaine	Moy.	É.-T.	Intervalle	Réincarcération r^*
Emploi	9,96	5,59	0-27	0,14
Relations conjugales et familiales	5,65	3,79	0-24	0,11
Fréquentations et interactions sociales	3,22	2,17	0-11	0,19
Toxicomanie	8,78	8,17	0-29	0,17
Comportement dans la collectivité	4,73	2,84	0-17	0,14
Orientation personnelle et affective	10,10	6,47	0-33	0,15
Attitude générale	3,9	3,70	0-20	0,19

* Remarque : tous les $r = p < 0,001$

Il est intéressant de noter que le taux de réincarcération dans un établissement fédéral était de 9,3 %. De plus, près des trois quarts des délinquants réincarcérés ont vu leur liberté sous condition révoquée sans qu'ils n'aient commis une nouvelle infraction. La variabilité réduite (faible taux de base) du critère de l'issue (réincarcération dans un établissement fédéral) peut entraîner un affaiblissement apparent de certaines corrélations.

Nous avons effectué un test de khi-deux et une analyse de corrélation pour la cote attribuée à chaque domaine ciblé, pour l'ensemble des indicateurs des domaines et pour le taux de réincarcération dans un établissement fédéral après la mise en

Tableau 2

Identification et analyse des besoins du délinquant : lignes directrices pour la cotation du domaine

Facteur considéré comme un atout pour l'adaptation	Aucun besoin immédiat d'amélioration	Besoin modéré d'amélioration	Besoin considérable d'amélioration
Emploi			
L'emploi a été stable et a joué un rôle important pour le délinquant.	Ni l'emploi, ni le sous-emploi, ni les périodes d'emploi intermittentes ni le chômage chronique n'ont perturbé son fonctionnement dans ses activités quotidiennes.	L'une de ces situations lui a causé des problèmes d'adaptation mineurs dans la collectivité.	Sa situation d'emploi lui a causé de graves problèmes d'adaptation dans la collectivité.
Relations conjugales et familiales			
Les relations sont très positives et le délinquant reçoit un soutien considérable de ses parents, de son conjoint ou d'autres membres de la famille.	La relation est satisfaisante et chaleureuse dans le mariage ou la famille, et elle ne lui occasionne actuellement aucune difficulté dans la collectivité.	Il y a un manque d'affection, de l'agressivité, des conflits, des altercations ou de l'indifférence dans les relations conjugales ou familiales qui entraînent occasionnellement de l'instabilité.	L'une de ces situations a perturbé régulièrement son rendement dans la collectivité.
Fréquentations et interactions sociales			
Le délinquant a des fréquentations positives et il reçoit un soutien considérable.	Il a fréquenté principalement des personnes n'exerçant pas d'activités criminelles ou il a eu des interactions sociales positives.	Il a manqué d'interactions sociales positives ou a eu des compagnons exerçant une influence négative (p. ex. ayant des activités criminelles).	L'absence d'interactions sociales positives ou la présence de compagnons exerçant une influence négative a perturbé régulièrement son rendement dans la collectivité.
Toxicomanie			
	Ses habitudes de consommation d'alcool ou de drogue dans la collectivité n'ont eu aucun effet sur son adaptation (p. ex. abstinence, buveur mondain).	Sa consommation d'alcool ou de drogues lui a causé des problèmes d'adaptation mineurs dans la collectivité.	Sa consommation d'alcool ou de drogue a causé des problèmes d'adaptation dans la collectivité.
Comportement dans la collectivité			
Le délinquant a géré efficacement sa situation (logement, conduite, santé, finances, communications, loisirs, soutien).	Il possède les habiletés nécessaires aux activités de la vie quotidienne; aucune difficulté.	L'un des éléments susmentionnés lui a causé des difficultés mineures ou temporaires dans la collectivité.	Son fonctionnement dans la collectivité lui a causé de graves problèmes d'adaptation.
Orientation personnelle et affective			
	Aucune caractéristique ni habitude (concept de soi, habiletés cognitives, comportement, comportement sexuel, aptitudes mentales ou santé mentale) n'a perturbé son fonctionnement dans les activités quotidiennes au sein de la collectivité.	Certaines caractéristiques ou habitudes dans le domaine de la vie personnelle et affective ont légèrement perturbé son fonctionnement dans les activités quotidiennes au sein de la collectivité.	L'un des éléments susmentionnés a gravement perturbé son fonctionnement dans les activités quotidiennes au sein de la collectivité.
Attitude générale			
Le délinquant a une attitude très positive et participe à de nombreuses activités prosociales (p. ex. travail, études, famille, traitement et surveillance).	Au sein de la collectivité de la justice, de la société, des biens, de la violence et du mode de vie n'ont pas perturbé son fonctionnement dans les activités quotidiennes.	Au sein de la collectivité Ses attitudes ont légèrement perturbé son fonctionnement dans les activités quotidiennes.	L'un des éléments mentionnés précédemment a gravement perturbé son fonctionnement dans les activités quotidiennes.
Cote globale des besoins	Faible	Moyen	Élevé

liberté. Nous avons constaté une relation significative entre la cote attribuée à chacun des facteurs dynamiques et la réincarcération (voir le Tableau 3).

Nous avons aussi constaté une relation significative entre les indicateurs et la réincarcération (voir le Tableau 4).

Nous avons essayé, au moyen d'une analyse de régression, de déterminer quel domaine de besoins constituait le prédicteur le plus déterminant de l'issue de la mise en liberté. Nous avons donc entré les cotes de sept domaines dans une équation de régression par degrés. Dans le cas des délinquants, les prédicteurs les plus déterminants sont (en ordre d'importance) l'emploi, la toxicomanie, les fréquentations et les interactions sociales, les relations conjugales et familiales, et la vie personnelle et affective.

Nous avons également entré dans une équation de régression par degrés les indicateurs de chaque domaine. Avec cette approche, les variables qui se sont avérées les plus significatives sont les fréquentations et

Ces constatations appuient le principe selon lequel les interventions correctionnelles doivent être orientées en fonction des besoins liés aux facteurs dynamiques (un sous-ensemble du risque global).

les interactions sociales, l'attitude générale, la toxicomanie et l'emploi. Comme les indicateurs sont associés à la réincarcération dans un établissement fédéral, ces constatations appuient le principe selon lequel les interventions correctionnelles doivent être orientées en fonction des besoins liés aux facteurs dynamiques (un sous-ensemble du risque global).

Conclusion

En somme, il semble que les instruments de classement des délinquants comme le SIABD de l'Évaluation initiale des délinquants, qui permettent d'évaluer des facteurs de risque « dynamiques » (emploi, $r=0,16$, $p<0,001$), constituent des prédicteurs fiables de l'issue de la mise en liberté. En tant qu'outil de gestion du risque à l'admission, le SIABD s'avère utile pour évaluer le niveau d'intervention pour les besoins des délinquants. De plus, il existe une relation évidente entre le degré

ou l'intensité des besoins et l'issue de la mise en liberté. ■

¹ 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

² MOTIUK, L. L. «Le point sur la capacité d'évaluer le risque», *Forum, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol.5, n°2, 1993, p. 14-18.

³ ANDREWS, D A. et BONTA, J. *The Psychology of Criminal Conduct*, Cincinnati, OH, Anderson Publishing Co., 1994.

⁴ MOTIUK, L. L. «Système de classification des programmes correctionnels : processus d'évaluation initiale des délinquants», *Forum, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol.9, n°1, 1997, p. 18-22.

⁵ MOTIUK, L. L. «Antecedents and consequences of prison adjustment: A systematic assessment and reassessment approach»,

thèse de doctorat (Ottawa, Département de psychologie, Université Carleton, 1991. Voir aussi BONTA, J. et MOTIUK, L. L. «Inmate classification», *Journal of Criminal Justice*, vol.20. Et voir MOTIUK, L. L. et BROWN, S. *La validité du processus de détermination et d'analyse des besoins des délinquants dans la collectivité*, Rapport R-34, 1994, Ottawa, Service correctionnel du Canada.

⁶ TAYLOR, G. «Le classement des délinquants selon le niveau de risque et de besoins», *Forum, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 9, n° 1, 1997, p.32-35.

⁷ MOTIUK et BROWN, *La validité du processus de détermination et d'analyse des besoins des délinquants dans la collectivité*.

Ne vous gênez pas ...

Soyez bien à l'aise de nous écrire un petit mot pour nous dire ce que vous pensez de FORUM. Nous sommes toujours contents d'avoir des nouvelles de nos lecteurs.